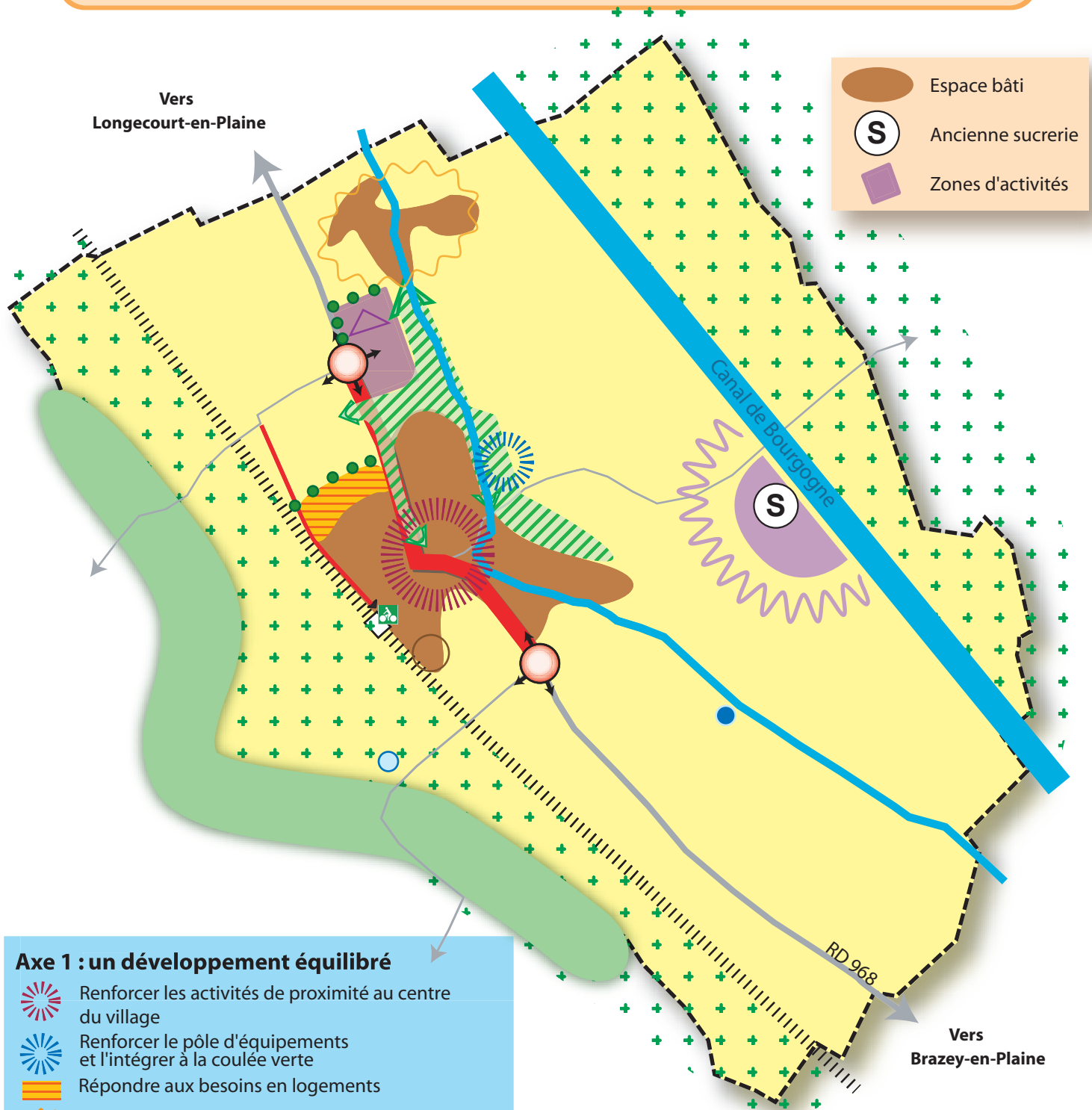


Projet d'Aménagement et de Développement Durable



- Espace bâti
- Ancienne sucrerie
- Zones d'activités

Axe 1 : un développement équilibré

- Renforcer les activités de proximité au centre du village
- Renforcer le pôle d'équipements et l'intégrer à la coulée verte
- Répondre aux besoins en logements
- Limiter les extensions et densifier le hameau
- Renforcer la zone d'activités artisanale et commerciale
- Pérenniser le site de l'ancienne sucrerie
- Protéger la ressource en eau et les capacités de traitement

Axe 2 : une amélioration de la circulation

- Aménager les entrées de ville
- Améliorer la sécurité sur l'axe principal
- Renforcer les accès à la gare
- Développer un emplacement pour le stationnement des cycles

Axe 3 : une mise en valeur du cadre de vie

- Préserver la frange communale boisée
- Conserver des espaces tampons aux franges du territoire
- Organiser une coulée verte
- Traiter les franges urbaines

